



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 17 octobre 2022

Alerte météorologique – Le département de la Vienne est placé en vigilance jaune renforcée pour un risque d'orages

Météo-France place le département de la Vienne en vigilance jaune renforcée pour un risque d'orages ce jour de 15h00 à 01h00.

Ce phénomène pourra s'accompagner localement :

- de violentes rafales de vent pouvant atteindre 70 km/h ;
- de chutes de grêle ;
- de cumuls de pluies pouvant atteindre 30/50 mm en moins d'une heure

Conséquences possibles :

- violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;

Conseils de comportement :

je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
j'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Météo-France met à disposition ces informations et les actualise régulièrement sur le site de vigilance <http://vigilance.meteofrance.com/>

**Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél : nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers